

Pourquoi
un projet éolien
à Nancray aujourd'hui?

Objectifs de la soirée

- Comprendre la situation de la commune et les grands enjeux
- Comment un projet vertueux pourrait répondre à notre problématique financière
- Comment s'est construit ce projet
- Présentation technique et réglementaire par OPALE
- A voir dans une prochaine réunion :
 - Intervention des services de l'Etat sur les questions sanitaires et autres
 - Témoignages d'élus de Communes accueillants des parcs éoliens sur divers sujets, nuisances et autres

Etat des lieux

Etat des lieux financier :

- Surendettement de la commune
 - Dette 3 fois supérieure à la moyenne (2019)
 - Charges financières importantes jusqu'en 2036
 - Dépenses :
 - Baisse des dépenses courantes depuis 2014
 - Nouvelles charges (transfert de la compétence voirie communale, ADS)
 - Investissements faits à minima depuis 2014 (voirie, bâtiments, ...) en moyenne 55 000€ depuis 2015

Quelle qualité de vie dans notre commune ?

Etat des lieux

Etat des lieux financier :

- Recettes
 - Augmentation des impôts : 2015, 2018, 2020, 2021 (+1.37 pts TH et + 4.58 pts TFB depuis 2014)
 - Baisse des recettes (dotations de l'Etat, forestières)
 - Vente du patrimoine (salle Tatu, presbytère, divers petits terrains) pour compenser

Surveillance étroite par la préfecture

Risques : **Mise sous tutelle :**

- **Réduction des dépenses non-obligatoires** : périscolaire , cantine scolaire, repas et colis des anciens, gratuité pour les associations (salles, matériel,...), chemins ruraux, bois livré, ouverture du secrétariat, fleurissement, repeuplement de la forêt, ...
- **Augmentation des sources de revenus** : ventes (s'il reste du patrimoine), impôts fonciers, tarifs des services (cantine, périscolaire,...)

Quelle qualité de vie dans notre commune ?

Etat des lieux

Etat des lieux de la forêt : 673 ha

- Scolyte et réchauffement climatique : 60 ha de résineux coupés
- Prévisions de baisse des recettes communales
- Charges d'entretien des chemins forestiers trop importantes
- Coût du repeuplement forestier : 5 500 €/hect. donc 330 000 € pour l'instant

Comment préserver notre patrimoine forestier ?

Etat des lieux

Comment participer à la transition énergétique de notre territoire?

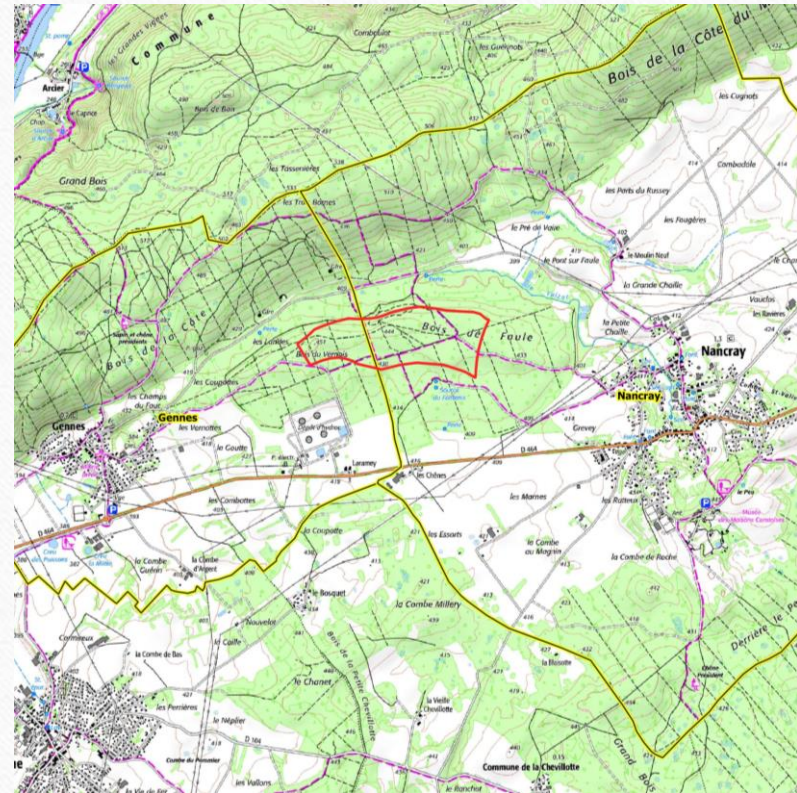
- Un constat indiscutable :
 - Le réchauffement climatique est une réalité, réaffirmé dans les derniers rapports du GIEC d'août 2021
 - La consommation d'électricité est en hausse constante
 - Le transport d'électricité implique des pertes d'énergie importantes
 - La nécessité d'accélérer le développement des énergies renouvelables !

A l'échelle de notre commune, comment agir ?

Mai 2020 rencontre avec OPALE

La proposition : une zone de faisabilité pour l'implantation de 4 éoliennes dans le bois du Vernois et de Faule

- Réponse écologique au besoin énergétique croissant
- Projet collaboratif
- Projet participatif
- Des recettes pour la Commune



Le cheminement de la réflexion

- Discussion avec les adjoints et les conseillers délégués
- Visite d'un parc éolien à Mésandans
- Création d'une commission spéciale avec tous les élus
- Réunions communes des membres des 2 conseils (Gennes/Nancray)
- Rencontres des 2 Maires pour fixer une volonté politique :
 - Distance minimale des habitations : environ 1km
 - Optimisation du modèle participatif proposé par Opale à la faveur du territoire
 - Volonté que la propriété du parc éolien reste au maximum locale

Le cheminement de la réflexion

Juillet 2021 – Octobre 2021

- Le conseil de Gennes décide de ne pas poursuivre la réflexion
- Opale valide la possibilité d'étudier un projet de 3 éoliennes uniquement sur Nancray
- La commission des élus de Nancray décide de poursuivre l'étude du projet
- OCTOBRE 2021 : Nous présentons la réflexion aux habitants

Ce projet, en bref

Une contribution à la nécessaire transition énergétique

La production électrique équivalente à la consommation annuelle d'environ **13 500 personnes** (+ de 80% de la population du plateau)



3 éoliennes de 4,2MW en forêt communale de Nancray

Des retombées financières pérennes pour la commune de Nancray

Recettes prévues :

- 75 000€/an (soit l'équivalent de +40% de taxe foncière)
- 1x 125 000€ de mesures d'accompagnement

Inconvénients

- Impact paysager et éventuellement sonore
- Autres?

On étudie la question ou on jette le dossier à la poubelle dès maintenant ?

Merci pour votre attention
